

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 96 (1999)
Heft: 11-12

Rubrik: SAR

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Société romande d'apiculture

Assemblée des délégués du samedi 20 mars 1999 Buffet de la Gare, Yverdon

Procès-verbal

Le président Willy Debély ouvre la 123^e assemblée des délégués à 10 h 15, en souhaitant la bienvenue à tous les délégués ainsi qu'aux membres présents.

Il salue particulièrement les personnes suivantes :

- Hans-Peter Fischer, président de la Société des apiculteurs de la Suisse alémanique ;
- Berchtold Lehnher, rédacteur du journal suisse d'apiculture alémanique ;
- Charles Maquelin, chef technique de l'élevage ;
- Pierre-André Bonzon, inspecteur cantonal des ruchers vaudois ;
- les représentants de la presse, ainsi que les membres d'honneur.

Se sont excusés : M. le Dr Peter Fluri, chef de la section apicole du Liebefeld ; Marco Bosia, président de la Société suisse d'apiculture ; Jacques Cordonnier, directeur de la Bibliothèque valaisanne ; Christophe Darbellay, directeur des groupements de l'agriculture Agora ; Hans Stockli, responsable du contrôle du miel suisse ; Carlo Bernasconi, président de la Société tessinoise d'apiculture ; John Kilcherr, président de l'Union fruitière romande.

L'ordre du jour proposé est accepté sans modification; il se présente de la façon suivante :

1. Souhaits de bienvenue et ouverture de la 123^e assemblée de la SAR.
2. Contrôle des pouvoirs.
3. Désignation des scrutateurs.
4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 21 mars 1998.
5. Rapport du président.
6. Adoption des rapports publiés dans le journal :
 - du contrôle du miel ;
 - de la vulgarisation et de l'élevage ;
 - des assurances ;
 - de la bibliothèque ;
 - du concours des ruchers.
7. Finances :
 - comptes 1998 ;
 - rapport des vérificateurs ;
 - budget 1999 ;
 - cotisation 2000 ;
 - désignation des sections vérificatrices des comptes 1999.
8. Concours des ruchers :
 - concours 1998 ;
 - remise de la médaille de vermeil ;
 - concours 1999.



9. Fin des mandats de Fernand Métrailler, Joseph Girard, André Loup. Démission d'André Cossi.
10. Honorariat.
11. Nomination de quatre membres au comité SAR.
12. Proposition du comité (congrès 2000).
13. Divers.

Contrôle des pouvoirs

Les sept fédérations sont représentées ; cette assemblée est apte à délibérer, le président la déclare légalement ouverte.

Désignation des scrutateurs

Sont désignés : Didier Gigon, Frédy Menut, Marcel Terrapon.

Procès-verbal des délégués 1998

Le procès-verbal de l'assemblée des délégués du 21 mars 1998 (publié dans le journal SAR N° 6/1998, pp. 208 à 211) est accepté sans remarque à l'unanimité.

Rapport du président

Le président présente son rapport 1998, qui a été intense; il rend hommage aux membres disparus, particulièrement M. Marcel Mouche, membre d'honneur et qui a été au comité SAR durant de nombreuses années.

Il passe en revue le travail du comité qui s'est réuni en séance plénière, dont une séance décentralisée à Lucerne dans le cadre du congrès des apiculteurs de langue allemande. Les représentants de la SAR ont participé aux quatre séances de la FSSA.

D'autre part, les nouvelles prescriptions fédérales en matière de lutte contre les maladies sont entrées en vigueur; la responsabilité et l'obligation de maintenir nos colonies en parfaite santé incombent dorénavant à l'apiculteur.

Adoption des rapports publiés dans le journal SAR

- contrôle du miel ;
- vulgarisation et élevage ;
- assurance ;
- bibliothèque ;
- concours des ruchers.

Les rapports sont acceptés à l'unanimité.

Finances

- comptes 1998 ;
- rapport des vérificateurs ;
- budget 1999 ;
- cotisation 2000 ;
- désignation des sections vérificatrices des comptes 1999.

L'administrateur Joseph Girard apporte quelques précisions et explications sur les comptes, ainsi que le tiré à part distribué à tous les participants ; il nous informe que 103 membres ont démissionné et que 77 nouveaux membres ont demandé leur admission.



Le rapport des vérificateurs a été publié dans le journal d'apiculture de mars 1999, page 56.

Les comptes, ainsi que le rapport des vérificateurs, sont mis en discussion. Aucune remarque n'étant faite, ils sont adoptés avec remerciements à son auteur.

Budget 1999

L'administrateur prévoit un déficit de Fr. 1650.-. Le comité propose de ne pas augmenter les cotisations pour 1999, soit Fr. 37.-. Le budget est accepté à l'unanimité.

Pour 1999, la commission de vérification se présente de la façon suivante: La Chaux-de-Fonds, Chamossaire, Conthey.

Concours des ruchers 1998

Fernand Bovy rappelle les termes de son rapport RSA 10.1998. Il a eu lieu dans la dixième circonscription, soit les Alpes, le Chamossaire et le Pays-d'Enhaut; seules les deux dernières sections ont présenté des candidats. Il félicite encore Georges Perreten, des Diablerets, apiculteur depuis 1949, qui a obtenu la médaille de vermeil (offerte par Agora).

Pour le concours 1999, celui-ci se déroulera dans la huitième circonscription, soit Abeille fribourgeoise et La Broyarde.

Fin de mandat

Conformément à nos statuts et bien à regret, nous devons prendre congé des collègues et amis suivants : Fernand Métrailler, entré au comité en 1984 ; Joseph Girard, entré en 1986 ; André Loup, entré en 1993, ainsi qu'André Cossy, démissionnaire, qui est entré en 1997.

Nous tenons à leur exprimer nos remerciements les plus chaleureux, en souhaitant les rencontrer encore longtemps dans les différentes réunions.

Les trois premiers cités ci-dessus ont été nommés membres d'honneur.

Nomination de quatre membres au comité SAR

Suite à ces départs, les personnes suivantes ont été nommées : Pierre Cleusix pour le canton du Valais ; André Perrin pour le canton de Fribourg ; Daniel Thommen pour le canton de Genève ; Erwin Noirat pour le canton du Jura.

Nous leur souhaitons d'ores et déjà beaucoup de succès au sein du comité.

Congrès 2000

Le comité a étudié la possibilité d'organiser un congrès d'apiculture de Suisse romande, pour modifier un peu la monotonie de l'assemblée générale. Cette proposition a été acceptée à l'unanimité à l'assemblée.

Divers

Au terme de cette séance, nous sommes informés que le fils du nouveau conseiller fédéral, M. Joseph Deiss, pratique l'apiculture et est membre de la SAR ; cela peut être un atout pour la défense de notre hobby.

Hanspeter Fischer, président de la VDRB, nous transmet le salut des apiculteurs suisses alémaniques et nous annonce qu'il y a aussi une diminution de membres au sein de leur fédération.



Charles Maquelin nous informe qu'une nouvelle lignée issue de sélection de longue haleine sera testée; il fait entre autres l'éloge de Fernand Métrailler, qui s'est occupé de la vulgarisation SAR.

Berchtold Lehnher excuse le président Marco Bosia, retenu à d'autres obligations. Il nous brosse un tableau de l'activité de la FSSA. Il nous informe qu'un montant est prévu pour la publicité du miel suisse.

Jean-Paul Cochard nous donne un aperçu des comptes d'Apimondia.

La parole n'étant plus demandée, le président remercie chaque délégué pour sa participation au débat et lève l'assemblée à 12 h 30.

Le secrétaire ad interim : **J.-L. Röthlisberger**

Concours des ruchers SAR 2000

Le développement rationnel de l'apiculture, qui d'entre nous ne le souhaite pas? Lequel parmi nous n'aspire pas à voir son rucher se comporter harmonieusement? Qui n'éprouve pas un certain plaisir, une certaine satisfaction, à contempler son apier bien en ordre?

L'apiculture est un art, il y faut du temps, du goût, de l'amour. Plus on donne, plus on a de plaisir. Là aussi il faut y mettre du sien, apprendre davantage, faire des expériences, écouter celles des collègues.

Le concours des ruchers de la SAR va exactement dans ce sens. Je suis convaincu que nombreux sont les apiculteurs motivés et consciencieux, capables de présenter une exploitation digne d'intérêt. Une distinction apicole est une fierté enviée, une référence. Chers collègues, mettez à profit les mois d'hiver pour améliorer une foule de détails. Le règlement en vigueur et les échelles de pointage forment un excellent canevas pour une préparation complète.

La formation à plusieurs est un enrichissement extraordinaire. La collaboration entre les candidats, les comités de section, les vulgarisateurs, les moniteurs est gage de réussite.

Celui qui participe est le premier bénéficiaire de tout ce qu'il aura investi. Je compte sur les comités et d'autres responsables pour qu'ils ne ménagent pas les encouragements pour cette riche aventure.

La saison prochaine verra «s'affronter», en termes apicoles bien entendu, les candidats de la sixième circonscription: les sections Erguel-Prévôté et Pied-du-Chasseral. Avec mes plus vifs encouragements à vous laisser tenter par cette expérience, je vous souhaite un bon hiver et espère vous rencontrer nombreux au printemps prochain.

Le responsable du concours: **F. Bovy**

